

Questions orales

● (1500)

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—LA DÉFORMATION DES ASSERTIONS CANADIENNES AU SÉNAT AMÉRICAIN—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Comme il est clair que la position canadienne sur le transport du pétrole de l'Alaska a été mal comprise dans certains secteurs du Sénat américain et que c'est la dernière chance pour le Canada de faire connaître son point de vue aux États-Unis, le premier ministre envisagerait-il d'intervenir personnellement ou d'adresser de vives instances aux États-Unis, en vue d'exposer clairement la prise de position canadienne à ce sujet?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Pour dissiper tout malentendu possible quant aux instances qui ont été faites, je devrais peut-être ajouter ceci à ce que le premier ministre a déjà dit. On m'apprend que le département d'État a demandé, par son ambassade à Ottawa, un rapport sur le point de vue du gouvernement canadien. L'ambassade des États-Unis a présenté à son tour un questionnaire aux fonctionnaires du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Nous croyons cependant que l'ambassade a donné elle-même son avis sur l'attitude du Canada avant de recevoir la réponse au questionnaire. C'est ce qui ressort de la première réponse transmise au Congrès des États-Unis par le département d'État.

Par la suite, l'ambassade des États-Unis à Ottawa a reçu du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des réponses à son questionnaire, lesquelles ont été transmises au Congrès par le département d'État. Je signale qu'un paragraphe avait été ajouté où était commentée la réponse canadienne...

M. l'Orateur: À l'ordre. J'espère que le ministre terminera bientôt. Il reconnaîtra sûrement qu'une réponse aussi détaillée devrait être donnée à la Chambre au moyen d'une déclaration à l'appel des motions. Le ministre pourrait peut-être attendre que l'on pose une question supplémentaire... cela lui permettrait de fournir de plus amples renseignements à la Chambre.

M. Harding: Une autre question supplémentaire sur cet important sujet, à l'adresse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement voudrait-il préciser les points essentiels de sa prise de position quant aux modes de transport du pétrole de l'Alaska et d'autres gisements de l'Arctique vers les marchés du Sud, afin que les Américains disposent au moins des renseignements en provenance de la Chambre des communes?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'étais sur le point de terminer ma réponse. Nous n'avons strictement aucune raison de douter que le Congrès des États-Unis était pleinement informé de la position canadienne d'après les réponses que nous avons fournies.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre au sujet de sa réponse à la demande du député de Vancouver-Sud d'envoyer une délégation de parlementaires canadiens au Congrès américain. Si un comité du Congrès américain désirait venir au Canada rencontrer le gouvernement et l'informer de la position du Congrès américain sur une

[M. Trudeau.]

question de grande importance pour les États-Unis, le gouvernement canadien n'accueillerait-il pas avec plaisir ce comité et ne pourrions-nous donc déléguer un comité analogue...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra qu'une question posée en ces termes est hypothétique. Le député de Kootenay-Ouest a une question supplémentaire.

M. Hees: J'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faut que nous procédions dans les règles. La question du député était irrecevable. Je donne la parole au député de Kootenay-Ouest mais nous reviendrons au député dans un instant.

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN CAS DE MARÉE NOIRE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Je voudrais poser une autre question supplémentaire au ministre intéressé. Au cas où le pipe-line transalaskien serait construit, le ministre pourrait-il garantir aux habitants de la Colombie-Britannique que tous dommages écologiques ou économiques provoqués par des marées noires et dus au transport du pétrole de l'Alaska le long de la côte du Pacifique seront totalement défrayés par le gouvernement fédéral ou par des organismes ou caisses créés à cet effet?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je ne suis pas certain de pouvoir donner cette garantie. Il est évident que l'une des priorités actuelles, en supposant que la Chambre des Représentants suive la même voie que le Sénat, est d'assurer une protection maximum, surtout aux îles et aux basses terres de la Colombie-Britannique et d'envisager la possibilité d'un pipe-line traversant les montagnes et le Canada pour alimenter la raffinerie de Cherry Point.

M. Hees: Étant donné que le gouvernement canadien accueillerait volontiers un comité du Congrès des États-Unis désireux de rencontrer le gouvernement afin de jeter plus de lumière sur une question importante, le premier ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le gouvernement n'accepte pas d'envoyer un comité, comme on l'a suggéré, auprès du Congrès des États-Unis?

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, il s'agit là d'un débat. Je pense que le député admettra qu'une question posée au ministre en ces termes constitue plus l'amorce d'une argumentation qu'une question.

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—L'OPPORTUNITÉ D'UNE MISSION PARLEMENTAIRE OU MINISTÉRIELLE À WASHINGTON

M. Frank Oberle (Prince George-Peace River): Une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a admis que les propositions canadiennes n'ont été faites que dernièrement et seulement à la demande des Américains et étant donné les réserves exprimées par le premier ministre au sujet de l'envoi d'un groupe de parlementaires à Washington, le premier ministre verra-t-il à envoyer un communiqué à Washington demandant d'inviter les parlementaires canadiens?